

Commission Emploi Formation du CE FTV PNE

du 12 septembre 2017

Bilan semestriel du plan de formation 2017

La réalisation du plan est présentée sous forme de domaines. Pour l'instant on reste sur le même type de présentation qu'avant, car la formation reste « polaire » et non pas par nouvelle région. Les actions non réalisées dans un domaine peuvent donc encore être reportées sur un autre.

Cela ne sera plus le cas pour 2018. Quatre plans seront présentés : un pour le PNE, et un par région.

Pour l'instant une mutualisation est donc encore possible, ce qui évidemment concourt à une optimisation des budgets, ce qui, en matière de formation où les budgets sont souvent sacrifiés en période de disette, est une bonne chose.

Au 30 juin, 51% des actions ont été réalisées. Ce qui peut paraître une prouesse quand on connaît les contraintes du premier semestre, avec les élections présidentielles et législatives et donc le report des congés habituellement posés en mai-juin.

La part des actions de formation en matière d'élections a été forte chez les populations journalistes, y compris pour les élections sénatoriales.

L'objectif est d'arriver à 75% du plan réalisé en fin d'année, alors qu'en général, on tourne autour de 70%.

Une grosse accélération va donc être donnée sur la fin de l'année, qui est déjà visible en septembre où de multiples formations sont prévues.

Le « non réalisé » en matière de Gestion d'entreprise s'explique par le fait que les formations prévues pour le « paiement à la source des impôts » n'ont pas eu lieu puisque le gouvernement a retardé sa mise en place dans les entreprises.

Les « compétences transverses » des managers affiche un assez bon taux, il faut dire que le turn-over des cadres a été grand au début de 2017, et que les nouveaux managers, souvent des primo-encadrants, ont effectivement suivi les formations prévues.

On note un gros problème de réalisation des entretiens annuels à la rédaction de Reims et celle de Besançon, explicable à Reims (arrêt maladie du rédacteur en chef) mais pas à Besançon.

La commission du CE FTV PNE préconise que les Directions régionales de Haut de France, du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté intègrent la réalisation de ces entretiens dans les objectifs à réaliser pour la part variable des encadrants des antennes de leurs périmètres.

De même, elle préconisera, dans le cadre de la commission Emploi Formation du CCE, que les directeurs et directrices régionales aient ces mêmes objectifs dans le cadre de leurs propres part variable. Ainsi peut-être la motivation pour réaliser les entretiens annuels sera mieux partagée, à tous les échelons de l'encadrement.

Cette disposition existe déjà en Haut de France, il ne reste donc plus qu'au Grand Est et la BFC de l'appliquer.

Au second semestre 2017 est prévue une formation sur le nouveau logiciel de reconnaissance des travailleurs handicapés. Trois responsables RH ainsi que la responsable DV-RH seront formés sur le nouvel outil.

Mais au delà de ce logiciel, Claire Joumier nous informe qu'un travail à long terme va être entrepris, au delà de la simple « semaine du handicap » prévue en novembre de chaque année.

Il s'agira d'actions de sensibilisation tout au long de l'année sur les handicaps « non visibles », qui représentent près de 80% des TH à FTV. Diabète, sclérose en plaque, ostéoporose, bipolarisme, dépressions chroniques, des pathologies souvent méconnues. Il s'agira d'accompagner cette fois les collègues de ces travailleurs handicapés, grâce à des tables rondes réunissant les acteurs de la santé, pour mieux aider les salariés qui souffrent de ces maux.

Période de professionnalisation : là encore les budgets sont optimisés, pour permettre de les utiliser pleinement y compris pour les langues étrangères anglais et allemand, et même néerlandais, et oui, c'est accepté donc avis aux amateurs ☺

Sécurité et risques : les recyclages SST sont planifiés. Si des volontaires veulent suivre la formation SST, il faut qu'ils en fassent la demande auprès de l'IRH car en raison du turn-over du premier semestre, des places se sont peut-être libérées dans certaines antennes.

Droit à l'image : rappel : cette formation est en priorité destinée aux journalistes, qui doivent passer le niveau 1 en e-learning avant de pouvoir accéder au niveau 2 en présentiel.

Au vu de la bonne réalisation du plan au 30 juin malgré toutes les contraintes du 1^{er} semestre 2017, la commission emploi formation du CE PNE préconise un avis positif pour le bilan semestriel du plan de formation 2017.

A Reims, le 12 septembre 2017